



N°3 / 15 avril 2025

Dicton de la semaine : S'il tonne en avril, prépare ton baril

L'Essentiel

Informations réglementaires	PAC, Restructuration du vignoble
Météo	Perturbation en cours, accalmie puis retour d'une dégradation pluvio-orageuse annoncée pour ce week-end. Pas de risque de gelées matinales sur les 7 prochains jours.
Phénologie	Pousse très active suite aux conditions favorables de la semaine dernière.
Mildiou	Intervention à prévoir au plus près des prochaines pluies annoncées pour ce week-end (premier traitement ou renouvellement).
Vers de Grappe	Observation des premières pontes sur secteur à historique fort.
BSV Vigne Nord Aquitaine	BSV N-A - Vigne Nord Aquitaine N°2 du 8 avril 2025. Vous pouvez le retrouver sur le site : Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)

Informations réglementaires

🔗 Déclaration PAC 2023 : du 1^{er} avril au 15 mai 2024

La procédure de télédéclaration 2024 ouvrira le 1^{er} avril. Les aides PAC peuvent bénéficier à un plus grand nombre d'exploitations viticoles en valorisant les pratiques agricoles, les certifications (HVE et BIO) et la biodiversité.

Votre exploitation fait déjà une déclaration PAC ou pas, vous avez besoin d'information et/ou d'un accompagnement personnalisé :

Contactez Julie BARRAGUÉ : 06 62 49 05 29 // j.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com

La Météo

Bilan des 7 derniers jours :

Date	St Pierre de Mons		Saillans		Puisseguin		Libourne		St Emilion Village		Néac		St Magne de Castillon	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 8 avril 2025	13,96	0,38	14,88	0	15,06	0	14,5	0,38	15,6	0	14,53	0	14,11	0
mercredi 9 avril 2025	14,13	0	14,51	0	14,95	0	14,18	0	15,5	0	14,13	0	14,77	0
jeudi 10 avril 2025	15,75	0	16,88	0	16,72	0	16,43	0	17,04	0	16,22	0	16,86	0
vendredi 11 avril 2025	16,78	0	17,11	0	17,31	0	16,85	0	17,95	0	16,52	0	16,57	0
samedi 12 avril 2025	15,04	2,54	15,29	3,56	15,09	2,79	15,39	5,08	15,19	3,56	15,14	6,03	15,22	3,3
dimanche 13 avril 2025	13,98	0	13,87	0	13,62	0	13,96	0	13,71	0	13,71	0	13,66	0
lundi 14 avril 2025	12,55	5,33	11,77	12,45	11,58	-	11,72	6,73	12,54	14,2	11,54	12,5	11,82	24,6
Cumul de pluie des 7 derniers jours		8,25		16,01		2,79		12,19		17,8		18,5		27,9

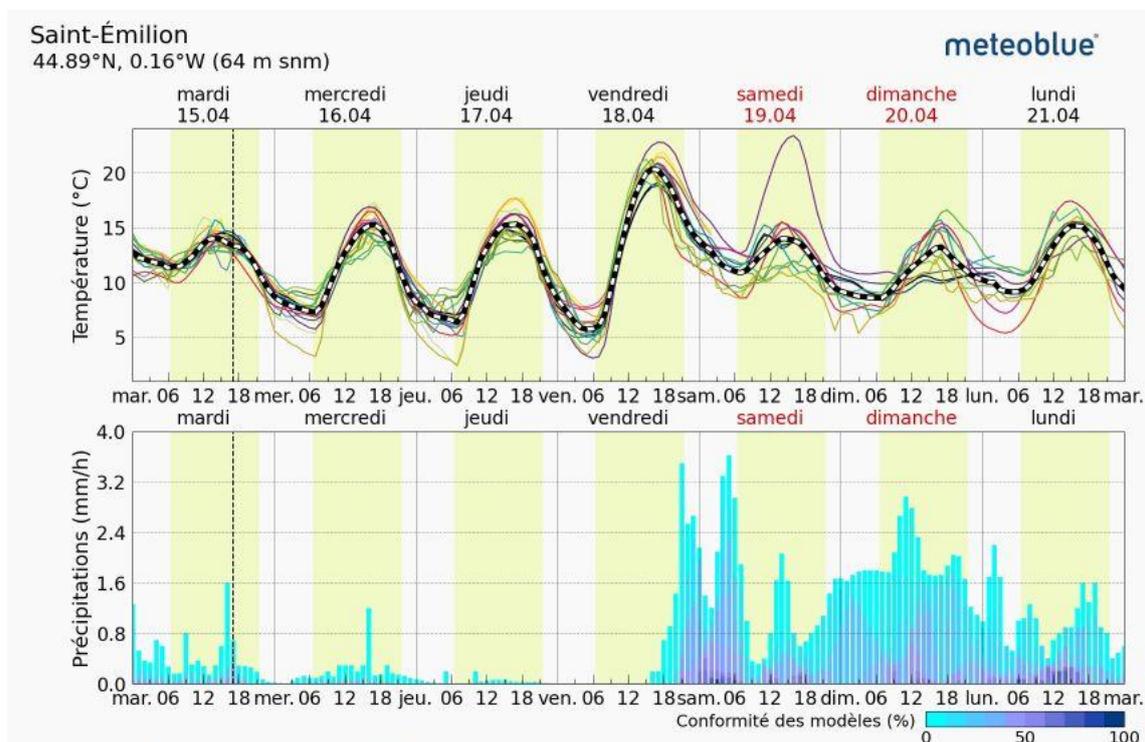
Données non disponibles _

Les orages annoncés par les prévisions sont bien arrivés, mais lundi plutôt que ce week-end. Les cumuls sont comme d'habitude très variables d'un secteur à l'autre. Quelques grêlons ont accompagné l'orage notamment sur le secteur de St Christophe des Bardes et le bas de St Emilion, à priori sans dégât important.

Une chute des températures est enregistrée depuis la fin du week-end.

Prévisions météo pour les 7 prochains jours :

La semaine est annoncée perturbée, nuageuse et une dégradation orageuse est prévue pour ce week-end avec un temps qui restera perturbé et peut-être pluvieux par la suite.



Le Calendrier Lunaire

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

Jours Racines : Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

Jours Feuilles : Période où la lune influe sur les feuilles.

Jours fruits : Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.

	Mercredi 16 avril	Jeudi 17 avril	Vendredi 18 avril	Samedi 19 avril	Dimanche 20 avril	Lundi 21 avril	Mardi 22 avril
Phase de lune	 Lune descendante	 Lune descendante	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante	 Dernier quartier	 Lune montante
Influence	 Feuille	 Feuille	  Feuille	 Fruit	 Fruit	 Racine	 Racine

Phénologie – Etat du vignoble

Les stades phénologiques ont évolué rapidement avec les conditions climatiques de la fin de semaine dernière, chaleur et ensoleillement suivie de précipitations. La mesure de la pousse des bourgeons nous montre qu'ils ont souvent triplé, voire quadruplé leur taille en une semaine.

Attention à bien surveiller l'avancement de vos parcelles pour la réalisation des travaux en vert, nettoyage des sols, maîtrise de l'enherbement et renouvellement des traitements, la pousse est active.

			
Stade D/06 Éclatement du bourgeon	Stade E/09 1 à 2 feuilles étalées	Stade F/12 3 à 4 feuilles étalées	Stade G/15 6 à 8 feuilles, les inflorescences se développent

Blancs
Merlot noir
Cabernet Franc
Cabernet sauvignon

Etat du vignoble

La pousse est active au niveau de l'enherbement et des rameaux, on commence à observer des pampres de tête et pieds.

🔗 Travaux au vignoble :

Les opérations de pliage se finalisent sur les parcelles tardives.

Le carassonnage, le broyage des sarments, la tonte et l'entretien des sols sont toujours d'actualité.

Attention : veillez à garder un fond permettant au pulvérisateur de passer sans problème en début de saison.

✓ Gestion des engrais verts :

Rappel : De nombreuses parcelles semées sont en fleur (Féverolles) ou en enherbements naturels, il est important de les détruire par mulchs, tontes, travail du sol, **avant la montée à graine** afin de limiter un re-semis non souhaité.

✓ **Erinose:**

Les symptômes d'érinose sont visibles sur tous cépages confondus, mais restent sans gravité pour la plante.



✓ **Virose:**

Observation des premières feuilles jaunes sur parcelle avec historiques :



Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

Le réglage d'un pulvérisateur : Mon Réglage Pulvé

Avant le début de la campagne de traitements phytosanitaires, c'est le bon moment pour effectuer un réglage fonctionnel de votre pulvérisateur. Pour rappel, ce réglage vous permet de vérifier la qualité de l'application et il est donc différent et complémentaire du contrôle obligatoire.

Dans le cadre du Vinopôle, un outil a été développé pour vous aider à régler vous-même votre pulvérisateur.

« Mon Réglage Pulvé est un outil en accès libre et téléchargeable gratuitement sur n'importe quel smartphone depuis cette plateforme. Cet outil est à la fois complet et simple d'utilisation. En regroupant en un même lieu les connaissances nécessaires au réglage d'un pulvérisateur, les données relatives à toutes les buses présentes sur le

marché viticole et différents outils permettant de réaliser les calculs couramment réalisés, cet outil ambitionne de simplifier le travail de toutes les personnes effectuant le réglage d'un pulvérisateur. »

[Mon réglage pulvé : la plateforme web dédiée au réglage des pulvérisateurs en viticulture](#)

Lien à suivre : [Réglage pulvé](#)

Méthode CEPP :

2019-057 : Réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en faisant régler son pulvérisateur.

Rappel réglementaire

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.

Mildiou

🔗 Le point

Aucun symptôme n'est actuellement visible sur les parcelles de notre réseau.

Les pluies de ces derniers jours, et notamment d'hier ont pu générer des contaminations primaires.

La très grande majorité des parcelles sont désormais réceptives.

🔗 Le conseil

Le temps est actuellement perturbé et une prochaine dégradation pluvio-orageuse est annoncée pour le week-end à venir et pourrait se poursuivre une partie de la semaine prochaine.

Une protection doit être en place d'ici la fin de cette semaine, le prochain créneau de traitement favorable semble être jeudi (il faut surveiller l'évolution des prévisions météo).

Il faudra renouveler après lessivage – 20 à 25 mm de pluies cumulées et/ou si la pousse est active (organes néoformés non protégés et allongement de la grappe).

🔗 Les produits utilisables : nous consulter si besoin pour ajuster les quantités de produit en début de campagne.

Attention à l'application à base de spécialité cuprique : il faut que les températures soient supérieures à 10/12°C lors de l'application, en dessous de 10°C le cuivre peut être phytotoxique.

Champ Flo Ampli (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.56 l/ha, DRE 24 h, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Effet secondaire Black-Rot.

Ou

Bouillie Bordelaise RSR Disperss (sulfate de

cuivre) à la dose de 1 kg/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Ou

Héliocuivre (hydroxyde de cuivre) à la dose de **0,5 l/ha**, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :
SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). **L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.**

🔗 L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).

Black-Rot

🔗 Le point

Il n'y a aucun symptôme sur notre réseau.

Les conditions actuelles sont favorables à des contaminations par cette maladie. Et les prévisions météo actuelles vont le rester pour la fin de semaine.

🔗 Le conseil

La protection doit être en place cette fin de semaine si l'épisode pluvio-orageux se confirme pour le week-end (premier traitement ou renouvellement), veillez à choisir des spécialités apportant une protection suffisante contre cette maladie (cf. Oïdium).

🔗 L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Oïdium

🔗 Le point :

Rappel des conditions favorables pour les contaminations oïdium :

- Températures supérieures à 12°C, avec un optimum entre 20 et 25°C,
- Humidité relative supérieure à 40 % et jusqu'à 100 % pour favoriser la formation des spores,
- Si la pluie et le vent sont nécessaires pour que les spores puissent se disséminer, l'eau libre (fortes pluies) et la lumière intense gênent la germination des spores et le développement du mycélium. L'oïdium est sensible aux UVB.

Actuellement, les pluies orageuses sont plutôt défavorables à des contaminations.

🔗 Rappel de la stratégie

Sur les parcelles précoces et/ou avec un historique oïdium fort : une protection contre cette maladie est à assurer, si le soufre a déjà été utilisé, sa rémanence en absence de lessivage est de 8 à 10 jours maximum, la protection est à renouveler en fin de rémanence.

🔗 Le Conseil :

Sur les parcelles précoces et/ou avec un historique oïdium fort : une application de soufre mouillable est à envisager cette fin de semaine.

Exemple (liste non exhaustive) :

Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD
(ZNT eau = 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits, nombre d'applications max : 8)
pour une dose de 3 à 4 kg/ha.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 et limiter leur utilisation :

SPE8 : « pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes ».

🔗 L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place, gestion de la vigueur des parcelles (choix du matériel végétal, fertilisation...) mais également la destruction de l'inoculum (élimination des bois porteurs de symptômes).

Méthode CEPP :

[2021-008](#) : Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre.

Les Ravageurs

Mange-Bourgeons

Escargots / Limaces / Chenilles

Les dégâts de mange-bourgeons sont visibles notamment sur les parcelles habituellement sensibles, certains dégâts d'escargots peuvent être importants.

🔗 Le conseil

Sur certains secteurs concernés par des attaques les années précédentes, il convient de surveiller leur présence et d'intervenir si nécessaire (n'hésitez pas à nous contacter pour toute prise de décision).



🔗 L'alternative

Le ramassage des escargots est une alternative efficace, notamment s'ils ont déjà migré sur les pieds.

Vers de grappe

Les premières pontes sont visibles ce matin sur le secteur de St Michel de Fronsac, sur un secteur à historique fort.



Cicadelle Verte :

Les premiers adultes sont visibles depuis la semaine dernière.



Cicadelle de la Flavescence :

Les cartes détaillées des zones de traitement obligatoire en 2025 pour le libournais et le castillonnais sont disponibles à la consultation :

https://www.gdon-libournais.fr/cartes_TO.php et https://www.gdon-libournais.fr/modalites_TO.php ou en consultant le site internet <http://www.gdon-libournais.fr/>

Focus sur une plante bio-indicatrice

l'Achillée millefeuille, Achillea Millefolium

Vivace Herbacée de la famille des asteracées

Utilisable en Extrait végétal



Description :

L'achillée millefeuille est une plante à rhizome et système racinaire traçant. Reconnaissable par ses feuilles très découpées, ses fleurs sont regroupées en capitules souvent blanches qui peuvent être également rosées.

Biotope primaire: Caractéristique des prairies,

Caractère bio-indicateur :

Pertes de matière organique sévère dues à des traumatisme su sol : labour trop profond, surpâturage...

Phytothérapie à la vigne :

C'est une plante riche en soufre. Dans la lutte contre l'oïdium, par forte chaleur, elle permet, ajoutée au soufre mouillable, de diminuer les dégâts de brûlures de celui-ci et de renforcer son efficacité. Elle apaise également la vigne lors de stress climatiques.

Mode de préparation : Plonger 10 g / ha de fleurs sèches (ou 100 g de fleurs fraîches) dans 5 L / ha d'eau tout juste frémissante, feu éteint. Couvrir. Laisser refroidir, filtrer et ajouter à la bouillie de traitement.

L'achillée est également utilisée en biodynamie pour améliorer les composts

Phytothérapie humaine :

Les sommités fleuries peuvent être consommées en tisane pour traiter les problèmes circulatoires. Elle est également hémostatique, anti-inflammatoire, analgésique et anti-fongique.

En cuisine:

Comestible, au goût piquant et camphré, les fleurs et jeunes pousses peuvent être utilisées comme condiments dans les salades

Le saviez-vous

L'Achillée est également appelée l'herbe aux militaires ou l'herbe aux charpentier. Elle tire son nom de la légende d'Achille qui s'en servit pour soigner les blessures de son roi.

Accompagnement technique personnalisé

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, Laurence Derc et Thierry Tricot, conseillère technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peuvent vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine conduit en agriculture biologique et/ou biodynamique.

Laurence Derc – l.derc@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17
Thierry Tricot – t.tricot@bionouvelleaquitaine.com Tél : 06 11 61 98 42